



ÉDUCATEUR SPORTIF SPORT-SANTÉ DE NIVEAU 1

Dates : 16, 18 et 19 juin 2020
de 8h30 à 16h30
21 heures de formation



Objectif :

Assurer un accueil de qualité pour des personnes inactives ou porteuses de pathologies chroniques à faible facteur de risque et sans limitation fonctionnelles souhaitant pratiquer une activité physique sur prescription médicale.

Formation intégrée dans le dispositif PEPS.

Programme :

Informations :

16/06/2020

- o accueil des stagiaires
- o définition et enjeux du sport santé
- o environnement du sport santé et environnement du patient

18/06/2020

- o rappel des pathologies les plus courantes. Fonction/dysfonction des systèmes
- o cas pratiques sur l'accueil et la motivation
- o cas pratiques sur la mise en place d'ateliers d'activités physiques adaptées

19/06/2020

- o retour sur les pathologies
- o restitution par entretien individuel
- o évaluation finale
- o révision des gestes de 1ers secours
- o bilan de la session de formation

Une formation construite
et réalisée par un partenariat
CDOS 17 / PSL

Sous réserve d'habilitation EFFORMIP

PUBLIC :

Professionnels et bénévoles du sport

PRÉ-REQUIS :

Accès direct pour les personnes titulaires d'un diplôme ou titre de niveau IV a minima permettant la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.

Pour les personnes titulaires d'un diplôme infra niveau IV (CQP), un entretien préalable sera nécessaire pour évaluer le niveau de connaissance dans le domaine du sport santé dans sa fédération. Etre titulaire du PSC1

LIEU DE FORMATION :

Saintes

COÛT PÉDAGOGIQUE :

Pris en charge par l'AFDAS pour les salariés de la branche sport. L'employeur doit être à jour de sa cotisation formation professionnelle. 50€ pour les bénévoles.

CONTACTS :

CDOS : sabrinaroudier@franceolympique.com
07.71.83.14.07

PSL : ludovic.leray@profession-sport-loisirs.fr
06 87 80 35 42

ORGANISME DE FORMATION :

APSL17 - N° de déclaration : 54 17 004 1617 -
N°Siret : 380 322 875 00028